RÉGIE INCENDIE
ALLIANCE
des Grandes-Seigneuries

AVIS PUBLIC

MODIFICATION À L'HEURE DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné chef de division greffe et finance et secrétaire-trésorier de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 22 mai dernier, la résolution numéro 2025-05-057 afin de devancer l'heure des séances ordinaires du conseil d'administration à 19h, et ce, pour l'année 2025.

En conséquence, les séances ordinaires prévues les 19 juin, 28 août, 16 octobre, 27 novembre et 11 décembre 2025 seront tenues à 19h au Pavillon de la Biodiversité situé au 66, rue du Maçon à Saint-Constant.

Donné à Saint-Constant, le 17 juin 2025.

Francis Pelletier
Chef de division greffe et finance,
et secrétaire-trésorier